



PREFET DE L'EURE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Évreux, le 2 mai 2013

Lancement des contrats de génération Vendredi 3 mai 2013, 17h30, salle Claude Monet

Vendredi 3 mai 2013, Dominique SORAIN, préfet de l'Eure lancera le dispositif des contrats de génération dans le département de l'Eure, aux côtés des principaux acteurs économiques du département.

Le marché du travail français souffre de deux graves dysfonctionnements : la précarité et le chômage des jeunes, et le faible taux d'emploi des seniors. Le contrat de génération apporte une réponse innovante, efficace et précise à ces deux problèmes.

Le dispositif repose sur la création d'un binôme jeune-senior qui encourage à la fois l'insertion durable des moins de 26 ans par l'accès à un contrat à durée indéterminée et le maintien dans l'emploi des salariés âgés. Il ouvre droit à une aide financière annuelle de 4000 € allouée sur une durée de 3 ans pour toute embauche effectuée par les entreprises de moins de 300 salariés sous certaines conditions.

Le contrat de génération a suscité un accord unanime des partenaires sociaux. Ce volontarisme doit maintenant guider les acteurs en charge de sa mise en œuvre sur le terrain.

Au terme d'une réunion de présentation du dispositif aux principaux partenaires économiques du département, Dominique SORAIN, préfet de l'Eure, seront signés à 17h les deux premiers contrats de génération conclus au sein d'entreprises euroises :

- EUVE PREFEA, entreprise de constructions modulaires implantée à St Aubin sur Gaillon ;
- Intermarché de Brionne, magasin de grande distribution.

[Contact presse : Maud LUCAS 02.32.78.27.35](mailto:maud.lucas@eure.gouv.fr)